

**Atelier : « Repenser le Droit à la Ville depuis les villes africaines »**

**Marie Bridonneau, PRAG Université Paris Ouest Nanterre, UMR LAVUE, équipe Mosaïques, géographe**

Le Droit à la ville en contexte autoritaire : repenser le droit à la ville depuis Addis Abeba

La notion de droit à la ville peine à trouver une place dans les débats éthiopiens. La restructuration urbaine, qui redessine en profondeur la capitale et les villes secondaires, est fermement portée par un État autoritaire. Les citoyens subissent délocalisations et réinstallations, craignent les démolitions à venir, s'établissent dans de nouveaux immeubles bâtis à la hâte en périphérie. Dans ce contexte émergent cependant des stratégies résidentielles parmi des populations résistant et négociant leur départ comme parmi celles qui sont en mesure de tirer profit de la rénovation urbaine pour accéder à la propriété en centre-ville. Le temps de la restructuration urbaine peut ainsi être un moment opportun pour interroger, en contexte autoritaire, l'existence de processus de construction des normes spatiales et sociales qui sous-tendent la revendication d'un droit à rester en ville, mais aussi le désir d'accéder au centre ou l'acceptation du départ.